

Rôle de la séance publique du 11/06/2026 à 09h15**Présidente** : Madame RIMEU**Assesseurs** : Monsieur RIVAS et Madame DUBOST**Greffier** : Monsieur GOY

01) N° 2502596 **RAPPORTEUR : M. RIVAS**

Demandeur	M.	N	Janvier	Me LE ROY
	M.	N	Hilton	Me LE ROY
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de M. Janvier N et M. Hilton N contre le jugement n° 2403344 en date du 3 octobre 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande d'annuler la décision implicite de rejet née du silence gardé par la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France sur le recours préalable formé contre la décision du 9 décembre 2022 de l'autorité consulaire française de Douala (Cameroun) refusant de délivrer à M. Hilton N un visa de long séjour en qualité d'enfant d'un ressortissant français.

02) N° 2502936 **RAPPORTEUR : M. RIVAS**

Demandeur	M.	M	Maki	Me BOURGEOIS
	Mme	M	Niclette	Me BOURGEOIS
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de M. Maki M et de Mme Niclette M contre le jugement n° 2401624 en date du 31 juillet 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision du 27 septembre 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours préalable formé contre les décisions de l'autorité consulaire française en République démocratique du Congo refusant de délivrer à Mme Niclette M et aux jeunes Tabitha M et Prince M des visas de long séjour en qualité de membres de la famille d'un réfugié.

Rôle de la séance publique du 11/06/2026 à 10h15**Présidente** : Madame RIMEU**Assesseurs** : Monsieur RIVAS et Madame DUBOST**Greffier** : Monsieur GOY

01) N° 2502306 **RAPPORTEURE : Mme DUBOST**

Demandeur M. D Malamine SENE MAMADOU
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Malamine D contre le jugement n° 2317776 en date du 3 mars 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 22 mars 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours administratif préalable obligatoire formé contre les décisions de l'autorité consulaire française à Bamako (Mali), refusant de délivrer à Moussa D , Ibrahima D , Aminata D et Bandio D des visas de long séjour en qualité d'enfants de ressortissant français, a, à son tour, refusé de délivrer les visas sollicités.

02) N° 2502756 **RAPPORTEURE : Mme DUBOST**

Demandeur M. K Seydina Henry CHILOT- RAOUL
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Seydina Henry K contre le jugement n° 2206277 en date du 29 août 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 11 mars 2022 par laquelle le ministre de l'intérieur a rejeté sa demande de naturalisation.

03) N° 2502610 **RAPPORTEURE : Mme DUBOST**

Demandeur M. S Mohammed Said Me BOYANCE
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Mohammed Said S contre le jugement N° 2208059 en date du 19 juin 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 2 mai 2022 du ministre de l'intérieur rejetant son recours contre la décision du 30 septembre 2021 par laquelle le préfet de Gironde avait déclaré irrecevable sa demande de naturalisation.

04) N° 2502934

RAPPORTEURE : Mme DUBOST

Demandeur	Mme H Angela	Me DANET
	M. H Sayed Iqbal	Me DANET
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de Mme Angela H et de M. Sayed Iqbal H contre le jugement n° 2402528 en date du 15 juillet 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision implicite née le 27 décembre 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre la décision du 17 octobre 2023 de l'autorité consulaire française à Téhéran (Iran) refusant à Mme H la délivrance d'un visa d'entrée et long séjour en France en qualité de membre de famille de réfugié.

05) N° 2502896

RAPPORTEURE : Mme DUBOST

Demandeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
Défendeur	Mme S Mariam	Me DUPOURQUE
	M. D Mohamed	Me DUPOURQUE

Requête du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2403631 du 24 octobre 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, d'une part, à la demande de Mme Mariam S, annulé la décision du 20 décembre 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours contre la décision du 5 juillet 2023 de l'autorité consulaire française à Bamako (Mali) refusant l'enfant Mohamed D la délivrance d'un visa de long séjour en qualité de membre de la famille d'une réfugiée et, d'autre part, enjoint au ministre de l'intérieur de faire délivrer à Mohamed D le visa sollicité dans un délai de deux mois à compter de la notification du jugement.

Rôle de la séance publique du 11/06/2026 à 11h15**Présidente** : Madame RIMEU**Assesseurs** : Monsieur RIVAS et Monsieur HANNOYER**Greffier** : Monsieur GOY

01) N° 2501138 **RAPPORTEUR : M. HANNOYER**

Demandeur	M.	K	Mamady	Me GUILBAUD
	M.	K	Jacques Missan	Me GUILBAUD
	Mme	K	Seny Nathalie	Me GUILBAUD
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de M. Mamady K et autres contre le jugement n° 2314425 en date du 18 novembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision implicite née le 5 août 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours administratif préalable obligatoire formé contre les décisions du 12 mai 2023 de l'autorité consulaire française à Conakry (Guinée) refusant de délivrer à Jacques Missan K un visa de long séjour en qualité d'enfant étranger d'un ressortissant français et à Mme Seny Nathalie K un visa de long séjour en qualité de descendante à charge d'un ressortissant français.

02) N° 2501299 **RAPPORTEUR : M. HANNOYER**

Demandeur	M.	A	Mohamed	Me REGENT
	Mme	A	Safia	Me REGENT
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de M. Mohamed A et de Mme Safia M contre le jugement n° 2317322 du 23 décembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision du 8 février 2024 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours administratif préalable obligatoire formé contre la décision implicite de l'autorité consulaire française à Ankara (Turquie) refusant de délivrer à Mme M un visa de long séjour au titre de la réunification familiale a, à son tour, refusé de délivrer le visa sollicité.

Demandeur Mme S Dalla
 M. D Diaby

Me LE FLOCH

Me LE FLOCH

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de Mme Dalla S et de M. Diaby D contre le jugement n° 2318193 du 14 mars 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision du 10 janvier 2024 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours préalable formé contre les décisions de l'autorité consulaire française à Bamako (Mali) refusant de délivrer à M. Diaby D et à Mme Fatoumata D des visas de long séjour en qualité de membres de la famille d'un réfugié.